



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 12180

Texte de la question

M Dominique Baudis attire l'attention de M le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre sur les demandes légitimes du monde combattant. Le 6 mars dernier, en présence du secrétaire d'Etat a eu lieu une réunion à l'issue de laquelle la position gouvernementale a été confirmée. Le monde combattant a le juste droit à la reconnaissance de la nation et il paraît injuste que le Gouvernement fasse des économies au détriment de ceux qui se sont battus pour défendre les intérêts de la France. Il lui demande donc de bien vouloir reconsidérer sa position et d'en tenir informé la représentation nationale.

Texte de la réponse

Reponse. - Les travaux de la commission tripartite sur le rapport constant réunie à l'initiative du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre n'ont pas encore permis de parvenir à un accord sur le mode d'indexation des pensions militaires d'invalidité. Il est rappelé que les associations préconisent le maintien du système d'indexation actuel avec intégration des 2 points indiciaires attribués le 1er juillet 1987 aux fonctionnaires des catégories C et D. Le Gouvernement, quant à lui, présente un nouveau système qui maintient l'augmentation automatique des pensions militaires d'invalidité quand les traitements de la fonction publique augmentent, assortie de la garantie d'un ajustement en cas d'augmentations catégorielles ; il n'est pas tenu compte des 2 points précités, actuellement. Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre souhaite la poursuite de la concertation. Il est d'ailleurs disposé à examiner toutes les suggestions nouvelles de la part des associations ; il a d'ores et déjà constitué un groupe de travail restreint, chargé d'approfondir le dispositif exposé et les autres suggestions, avant de réunir à nouveau la commission tripartite de concertation.

Données clés

Auteur : [M. Baudis Dominique](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12180

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1850